

Fiche de données de sécurité12052-FS.pdf
selon 2001/58/CE

revue le : 04.11.2002

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit: **VSL Matic Rinse R2**
- Producteur/fournisseur:
COLGATE PALMOLIVE
55 bvd de la Mission Marchand
92401 Courbevoie Cedex
01 47 68 60 00
- Type d'utilisation Produit de rinçage de la vaisselle
- Renseignements en cas d'urgence: Centre Anti-Poisons

2 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique
- Description: Préparation acide liquide

· Composants dangereux:

CAS: 68603-25-8	Tensioactif non ionique	Xn; R 22-36	15-30%
	Alcool gras alcoxylé	N; R 50	1-5%
CAS: 77-92-9 EINECS: 201-069-1	Acide	Xi; R 36	1-5%

· Indications complémentaires:

Le libellé des phrases de risque mentionnées se trouve dans le chapitre 16

3 Identification des dangers

- Principaux dangers:
Xi Irritant
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
R 36 Irritant pour les yeux.

4 Premiers secours

- Après inhalation: Faire respirer de l'air frais
- Après contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
- Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Après ingestion: Consulter un médecin ou le centre anti-poisons. NE PAS FAIRE VOMIR

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction:
Moyens d'extinction à choisir en fonction des incendies environnants.
Attention aux rejets accidentels induits par les moyens d'extinctions

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Les précautions individuelles:
Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
- Mesures pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter le produit dans l'environnement
- Méthodes de nettoyage/récupération:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel, sciure).
Rincer les résidus à grande eau

F

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

12052-FS.pdf

revue le : 04.11.2002

Nom du produit: VSL Matic Rinse R2

(suite de la page 1)

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:** Ne pas diluer ou transvaser dans un flacon ou emballage alimentaire
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Manipuler en évitant les projections. Eviter le contact avec les yeux et la peau
Ne pas mélanger avec d'autres produits, des gaz dangereux peuvent se libérer.
En cas de nécessité de transvasement, s'assurer de la compatibilité du produit et l'identifier (Etiquetage de danger)
- **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas inflammable.
- **Stockage:**
Conserver le produit dans son emballage d'origine
Conserver dans un endroit bien ventilé, loin de toute source de chaleur et d'humidité.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Conserver à l'écart des produits chlorés et des bases

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Equipement de protection individuel:**
Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Douches, fontaines oculaires, hottes, locaux correctement ventilés.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

Forme:	Liquide
Couleur:	Orange
Odeur:	Caractéristique
Point éclair:	82°C
Masse volumique à 20°C:	1,02 g/cm³
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Soluble
valeur du pH (10 g/l) à 20°C:	3,3

10 Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions normales de stockage (voir §7)
Réactivité forte avec les produits chlorés (dégagement d'un gaz toxique) et les bases (exotherme)

11 Informations toxicologiques

- **Effet primaire d'irritation:**
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Formule déposée aux centres anti-poisons de Paris, Lyon, Marseille.

12 Informations écologiques

La préparation n'est pas classée "Dangereux pour l'environnement" - Pour plus d'informations se référer aux fiches de données de sécurité des substances présentes.
Agents de surface biodégradables conformément à la législation en vigueur

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

12052-FS.pdf

revue le : 04.11.2002

Nom du produit: VSL Matic Rinse R2

(suite de la page 2)

13 Considérations relatives à l'élimination**· Recommandation:**

Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

· Catalogue européen des déchets

20 01 14	acides
----------	--------

14 Informations relatives au transport**· Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

Cette préparation n'est pas classée selon la législation ADR

· Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):

-

· Indications complémentaires de transport:

En présence d'emballages déteriorés, utiliser des emballages de secours agréés. Les prescriptions IATA et IMDG sont disponibles sur simple demande.

15 Informations réglementaires**· Marquage selon les directives CEE:**

La préparation est classée au sens de la directive 1999/45/CE sur les préparations dangereuses.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

Xi Irritant

· Phrases R:

36 Irritant pour les yeux.

· Phrases S:

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

16 Autres informations

Fiche élaborée en prenant compte les informations des fiches de données de sécurité des substances entrant dans la composition du produit.

· Contient (Recommandation 89/542 CEE) :

Tensio-actifs non ioniques	15 - 30%
----------------------------	----------

· Phrases R mentionnées au paragraphe 2:

22 Nocif en cas d'ingestion.

36 Irritant pour les yeux.

50 Très毒ique pour les organismes aquatiques.

· Autres Données

Produit conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (arrêté du 08/09/99)

Produit réservé à un usage exclusivement professionnel

F